2022 : Mélenchon ne donnera pas de consigne de vote en cas de duel Macron/Le Pen

07/03/2021 à 17h25



Jean-Luc Mélenchon, chef de file de La France insoumise, a indiqué dimanche qu'il ne donnerait pas de consigne de vote en cas de duel entre Emmanuel Macron et Marine Le Pen au second tour de la présidentielle de 2022. même si tous deux ne sont "clairement pas la même chose. En 2017, il avait déjà refusé de donner une consigne à ses électeurs, mais avait indiqué qu'il irait, lui, voter, et pas pour le Front national.

"*L'un est d'extrême centre, c'est-à-dire libéral complètement échevelé, très autoritaire. Et l'autre on ne sait pas très bien ce qu'elle veut, car maintenant la voilà repeinte en Européenne très allante, elle dit que l'islam c'est une religion comme les autres, et ce pauvre Darmanin qui dit aussitôt vous êtes trop molle… C'est devenu un objet flou Mme Le Pen, mais nous savons bien qui elle est, c'est l'extrême droite traditionnelle*", a estimé Jean-Luc Mélenchon sur France 3.

Le chef de l'Etat et la présidente du Rassemblement national ne sont donc "p*as pareils*". "*Pour autant je ne reprendrai jamais l'initiative de dire faites ceci, faites cela" en cas de duel Macron/Le Pen, a-t-il souligné, "parce que les*

consignes n'ont aucun poids aujourd'hui, il faut vivre avec son époque !", a ajouté Jean-Luc Mélenchon qui a déjà lancé, comme Marine Le Pen, sa candidature pour 2022. Le leader insoumis a nié avoir mis "*un signe égal*" entre les deux candidats lors du second tour de la présidentielle de 2017, comme il lui est souvent reproché. Il avait alors refusé de donner une consigne à ses électeurs, indiquant simplement que, pour sa part, il irait voter, et pas pour le Front national. […]

Europe 1